
L'impact de valeurs conservatrices et de préjugés racistes sur l'ouverture à l'immigration

ANN M. BEATON, Université de Moncton
FRANCINE TOUGAS, Université d'Ottawa
SUSAN CLAYTON, The College of Wooster
ANDREA PERRINO, Université d'Ottawa

Résumé

La présente étude se démarque des travaux antérieurs en évaluant l'effet respectif du racisme et du conservatisme sur les réactions à l'immigration. Plus précisément, cette étude permet de déterminer la pertinence de ces deux facteurs dans l'estimation d'un seuil d'immigration acceptable. Selon les hypothèses, regroupées dans un modèle de prédiction, le racisme traditionnel est associé au néo-racisme et ce dernier influence à la baisse le seuil d'immigration jugé acceptable. De plus, les valeurs conservatrices sont reliées à des estimations à la baisse du nombre maximum d'immigrants à accueillir au Canada. Ces hypothèses ont été testées auprès de 230 étudiants de niveau universitaire. Selon les résultats, la fermeture ou l'ouverture à l'immigration n'est pas le fruit de deux cheminement exclusifs. En effet, le conservatisme et le racisme traditionnel sont interreliés. La discussion fait ressortir l'importance du conservatisme et des préjugés à l'endroit des membres des minorités visibles dans les réactions à une immigration où ils représentent désormais plus de la moitié des nouveaux arrivants.

Abstract

This study differs from previous ones by evaluating the respective effect of racism and conservatism on reactions to immigration. More specifically, in this study the relevance of both factors in the determination of an acceptable number of immigrants to enter Canada is evaluated. According to the hypotheses, grouped in a predictive model, traditional racism is associated with neo-racism and it is only the latter that has a negative influence on estimations of an acceptable number of immigrants in Canada. According to the model, these estimations are also negatively influenced by conservative values. The model was tested among 230 university students. According to the results, being opened or closed to immigration is not arrived at via two distinctive pathways: Conservatism and traditional racism are positively associated. In the discussion, the importance of conservatism and racism in the development of reactions to immigration is underscored in view of the fact that visible minorities represent more than half of the immigrants entering Canada.

Au fil de son histoire, le Canada a connu de nombreuses vagues d'immigration (Sabatier & Berry, 1994). La dernière se démarque par son ampleur et sa composition. Par exemple, au cours des 10 dernières années, le Canada a reçu le nombre le plus important d'immigrants depuis la fin de la deuxième guerre mondiale (Ley, 1999). De plus, en raison de l'abolition des règlements et des pratiques d'immigration discriminatoires (Akbari, 1999), les nouveaux arrivants ont changé de visage. La proportion d'immigrants provenant d'Europe s'est grandement amenuisée (Bruce, 1995), si bien qu'entre 1990 et 1995, les minorités visibles représentaient plus de la moitié des nouveaux arrivants (Mercer, 1995).

Selon les sondages, on assiste actuellement à une certaine polarisation des opinions au sujet de l'immigration (Beaulieu, 2000; Sheppard, 2000, 2001). Le pourcentage de Canadiens qui favorisent une baisse de l'immigration s'est accentué pour atteindre tout récemment 49 % (Sheppard, 2000, 2001). En dépit de cette opposition grandissante, le Canada continuera d'être une terre d'accueil pour de nombreux immigrants qui espèrent améliorer leurs conditions de vie et contribuer à l'essor du pays. La contribution des immigrants est importante dans tous les domaines d'activités. De plus, l'entrée massive d'immigrants permet de pallier le vieillissement de la population (Bilodeau, 1999) et le taux de natalité particulièrement bas (Singer, 2000). Comprendre pourquoi une proportion grandissante de Canadiens privilégient une baisse du nombre de nouveaux arrivants est important dans la situation où l'on compte sur l'immigration pour favoriser la croissance démographique. C'est, à notre avis, essentiel dans la recherche de moyens pour réduire la méfiance et encourager l'ouverture à l'endroit des nouveaux arrivants.

La présente étude s'inscrit dans ce cadre en évaluant la contribution de facteurs psychologiques dans les prises de position par rapport à l'immigration. Les études révèlent que le racisme joue un rôle dans les attitudes vis-à-vis des immigrants. Il ressort, en effet, que les réactions à l'endroit des immigrants des

minorités visibles sont plus négatives que celles envers les Européens (Kalin, 1996; Lapinski, Peltola, Shaw & Yang, 1997). Dans la mesure où la représentation des immigrants des minorités visibles a augmenté de façon significative dans les dernières années (Bruce, 1995; Mercer, 1995), il semble tout à fait approprié de tenir compte des préjugés racistes dans l'évaluation des facteurs qui mènent à une certaine fermeture à l'immigration. Les études antérieures permettent également de croire que les valeurs conservatrices sont associées aux réactions aux politiques relatives aux minorités visibles et à l'immigration (Lapinski et al., 1997; Sidanius, Pratto & Bobo, 1996; Sniderman, Piazza, Tetlock & Kendrick, 1991). Toutefois, les chercheurs ne s'entendent pas sur l'apport respectif et conjugué des valeurs conservatrices et du racisme sur ces attitudes.

Selon la théorie des principes de conservatism (*principled conservatism theory*), les valeurs conservatrices jouent un rôle déterminant dans les perceptions, attitudes et comportements des individus (Sniderman & Piazza, 1993). Il en découle, par exemple, qu'une nouvelle politique sera acceptée ou rejetée selon son degré d'adéquation à des lois, principes moraux et religieux stricts. Dans le cadre de cette théorie, les préjugés à l'endroit des déshérités ou des minorités visibles n'auraient pas de portée sur les réactions à des politiques visant la promotion sociale de ces groupes (Sniderman & Piazza, 1993). Ce sont les valeurs conservatrices découlant d'un attachement profond à des principes fondamentaux qui permettent de discerner le bien du mal, ce qui est acceptable de ce qui ne l'est pas. Par exemple, il a été démontré que les personnes fortement attachées aux valeurs conservatrices n'accordent pas moins d'aide gouvernementale aux Afro-américains qu'aux individus de race blanche (Sniderman, Carmines, Layman & Carter, 1996; Sniderman et al., 1991). Ces résultats suggèrent que le soutien à des politiques sociales est une question de valeurs et non de préjugés. On peut dès lors supposer que des considérations d'ordre économique ou moral pourraient, par exemple, avoir un impact important sur l'opposition à une politique visant à augmenter le nombre d'immigrants (Palmer, 1996). Cette hypothèse est appuyée par les résultats d'une étude menée par Lapinski et ses collègues (Lapinski et al., 1997) démontrant qu'en majorité les répondants s'opposent à l'augmentation du taux d'immigrants de peur que leur entrée massive entraîne une hausse du taux de chômage et l'utilisation indue des fonds d'aide gouvernementale.

Bien que plusieurs études aient été menées dans le cadre de la théorie des principes de conservatism,

aucune ne permet de confirmer l'hypothèse selon laquelle les évaluations en regard des politiques se fondent sur des valeurs conservatrices et non sur des préjugés à l'endroit de certains groupes. Voici pourquoi. Dans leurs études, Sniderman et ses collègues (Sniderman et al., 1996; Sniderman et al., 1991) n'ont pas évalué les attitudes racistes. Sans évaluation conjointe des valeurs conservatrices et des préjugés racistes, la question d'une prépondérance des valeurs conservatrices dans les évaluations de politiques reste en suspens.

Sidanius et ses collègues abordent, pour leur part, le lien entre les valeurs conservatrices, le racisme et les attitudes à l'endroit des politiques visant à promouvoir la situation des minorités visibles, mais dans une toute autre perspective, soit celle de la dominance sociale (Sidanius & Pratto, 1993; Sidanius et al., 1996). Selon ces auteurs, les sociétés sont organisées de telle sorte que chacun des groupes sociaux qui les composent se trouve dans une série ascendante de pouvoirs et de situations. Dans un contexte aussi hiérarchisé, le groupe dominant justifie sa position avantageuse en clamant sa supériorité et en s'appuyant sur les valeurs conservatrices comme l'équité et le mérite. Dans cette perspective, les valeurs conservatrices et le racisme sont considérés comme étant intimement liés puisque les deux servent un but commun, soit le maintien du statut du groupe dominant. Les études menées par Sidanius et ses collègues confirment le lien entre les valeurs conservatrices et le racisme qualifié de classique (Pratto, Sidanius, Stallworth & Malle, 1994; Sidanius et al., 1996). En revanche, les résultats relatifs à l'effet des valeurs conservatrices et du racisme sur les attitudes à l'endroit d'une politique visant les minorités ne sont pas concluants. Dans certains cas (Pratto et al., 1994; Sidanius et al., 1996), ce sont les valeurs conservatrices et non le racisme qui sont associées à des attitudes négatives à l'endroit des programmes d'équité en matière d'emploi.

Malgré certains résultats significatifs, les travaux de Sidanius et ses collègues (1996) ne permettent pas de tirer des conclusions fermes sur le lien entre les valeurs conservatrices, le racisme et des politiques comme celles relatives à l'immigration et ce, en raison de la mesure de racisme proposée. D'entrée de jeu, soulignons que même si ces auteurs réfèrent spécifiquement au racisme classique, sa définition est soit inexistante, soit très limitée (Sidanius et al., 1996; Sidanius & Pratto, 1993). La mesure qui en découle est par conséquent floue, restreinte et ses propriétés psychométriques laissent à désirer (Kline, 1998). De plus, Sidanius et ses collaborateurs ne tiennent pas compte des deux types de préjugés racistes faisant

désormais partie des croyances répandues dans les sociétés occidentales, dont le Canada (Les Associés de recherche Ekos Inc., 1992, 1994; Simon & Lynch, 1999; Tougas, Joly, Beaton & St-Pierre, 1998; Tougas, Desruisseaux, Desrochers, St-Pierre, & Perrino, 2002). Ce sont les préjugés traditionnels ouvertement déniants et fondés sur la perception des différences inhérentes et biologiques (Pettigrew, 1998). Le deuxième type réfère à des préjugés plus subtils qualifiés par certains auteurs de racisme moderne (McConahay, 1986; Pettigrew & Mertens, 1995) et par d'autres, de néo-racisme (Tougas et al., 2002). Dans ce qui suit, nous utilisons indistinctement les termes « néo-racisme », « racisme moderne » et « contemporain » pour décrire les préjugés subtils. Le néo-racisme réfère à une ambivalence entre des valeurs égalitaires et des attitudes plutôt négatives face aux personnes des minorités visibles. Le néo-racisme a ceci de particulier qu'il est associé, par exemple, à des sentiments de menace relatifs aux valeurs, aux coutumes et à l'identité nationales (Tougas et al., 1998, 2002).

La recherche a permis de préciser le rôle des préjugés traditionnels et contemporains dans les attitudes à l'endroit des politiques visant les minorités visibles. Les études font ressortir un lien entre les préjugés traditionnels, donc ouverts et subtils (McConahay, 1986; Pedersen & Walker, 1997; Pettigrew & Meertens, 1995; Tougas et al., 2002). Plus précisément, Tougas et ses collègues (2002) ont démontré que les préjugés traditionnels alimentent les préjugés néo-racistes. De plus, il a été démontré que, par rapport aux préjugés traditionnels, le racisme moderne est un meilleur facteur de prédiction des attitudes négatives à l'endroit des politiques visant la promotion de la situation des minorités visibles (Jacobson, 1985; McConahay, 1982; Sidanius, Devereux & Pratto, 1992).

La présente étude se démarque des travaux antérieurs en évaluant conjointement l'effet des valeurs conservatrices et du racisme sur les réactions à l'immigration. De plus, elle permet de tester dans toute son ampleur le lien entre le racisme et les valeurs conservatrices en prenant en ligne de compte les deux types de préjugés racistes recensés dans notre société. Plus précisément, elle a pour but de préciser la nature du lien entre le racisme et les valeurs conservatrices dans la fixation d'un seuil d'immigration acceptable. Les hypothèses inspirées par les études antérieures ont été intégrées dans un modèle de prédiction. D'une part, il est proposé que le racisme traditionnel est associé au néo-racisme et que ce dernier influence à la baisse le seuil d'immigration jugé acceptable. D'autre part, il est proposé

que les valeurs conservatrices ont un impact négatif sur les attitudes face à l'immigration. Plus précisément, le modèle stipule que plus les individus souscrivent aux valeurs conservatrices, plus ils favorisent une baisse du nombre d'immigrants à accueillir au Canada. Les recherches antérieures ne permettent pas de se prononcer sur le lien entre les valeurs conservatrices et les deux types de racisme étudiés.

Méthode

Participants

Cette étude a été menée auprès d'étudiants d'une université canadienne. Un des chercheurs se présentait au début des classes d'introduction à la psychologie pour décrire l'étude. Après avoir assuré les étudiants de l'anonymat et de la confidentialité de leurs réponses, un questionnaire leur a été distribué. Un échantillon de 270 étudiants, dont 74 hommes et 192 femmes ont participé à l'étude; remplir le questionnaire prenait environ 15 à 20 minutes. Un total de quatre individus n'ont pas précisé leur sexe. Plusieurs répondants ($N = 40$) ont été exclus parce qu'ils ne s'étaient pas identifiés comme Canadiens ou n'avaient pas spécifié leur nationalité. L'échantillon à l'étude regroupe ainsi 230 répondants, c'est-à-dire 58 hommes (25,2 %) et 172 femmes (74,8 %). L'âge moyen est de 20,6 ans et la majorité des répondants (87,8 %) parlent anglais à la maison.

Mesures

Le questionnaire anglais à l'origine contient des items relatifs aux variables à l'étude. Des questions d'ordre démographique ont également été posées à la fin du questionnaire afin de connaître par exemple l'âge, le sexe, le pays d'origine et la langue parlée à la maison. Les questions relatives aux concepts ont été présentées selon un ordre aléatoire, pour éviter un phénomène de biais des réponses. Les réponses ont été notées sur des échelles en sept points où « 1 » correspond à « pas du tout » et « 7 », à « tout à fait ». Le cas échéant, les scores ont été inversés afin de s'assurer que les réponses soient conformes à la définition de chacune des variables. Dans ce qui suit, les énoncés sont présentés en fonction des variables étudiées.

Valeurs conservatrices. Une version abrégée de l'échelle d'autoritarisme (Altemeyer, 1988) a été utilisée pour évaluer les valeurs conservatrices (Haddock, Zanna & Esses, 1993). Selon Altemeyer, les individus qui obtiennent des scores élevés sur l'échelle d'autoritarisme sont aussi très attachés aux valeurs et aux normes traditionnelles. De fait, plus

les gens font preuve d'autoritarisme, plus les valeurs et normes traditionnelles jouent un rôle important dans leur vie (Haddock et al., 1993). De plus, Ray (1985) soutient que l'échelle d'autoritarisme est une mesure adéquate des valeurs conservatrices. Voici un exemple des énoncés présentés aux participants : « L'obéissance et le respect des autorités sont les principales vertus que les enfants devraient apprendre » (Alpha de Cronbach = ,74).

Néo-racisme. L'échelle développée par Tougas et al. (1998) a été utilisée pour évaluer le néo-racisme. L'énoncé suivant fait partie de l'échelle utilisée : « Les minorités visibles feront plus de progrès en étant patients et ne revendiquant pas trop de changement » (Alpha de Cronbach = ,89).

Racisme traditionnel. La mesure de préjugés traditionnels réfère à l'échelle développée par Tougas et al. (1998), dont voici un exemple : « En général, les minorités visibles n'aiment pas travailler » (Alpha de Cronbach = ,79).

Baisse de l'immigration. Pour déterminer le nombre d'immigrants qui devraient à l'avenir être admis au Canada, l'échelle suivante a été utilisée : 1 = 0-50 000; 2 = 50 001-100 000; 3 = 100 001-150 000; 4 = 150 001-200 000; 5 = 200 001-250 000; 6 = 250 001-300 000; et 7 = 300 000 et plus. Selon les statistiques fournies aux participants, les quatre premiers échelons de cette échelle (de 0 à 200 000) représentaient une baisse de l'immigration ou le statu quo, alors que les trois derniers constituaient une augmentation. Les réponses à cette question ont été inversées pour correspondre au sens donné à la variable.

Analyses statistiques

L'analyse de sentier (*Path Analysis*), menée à l'aide du logiciel EQS pour Windows (version 5,7b), a permis d'évaluer la pertinence du modèle proposé. Le logiciel EQS permet d'évaluer l'adéquation des relations entre les construits théoriques (Bentler & Wu, 1995). Le modèle théorique a été estimé à l'aide des indices d'ajustement et de la valeur du khi-carré. Le khi-carré permet de mesurer l'écart des relations entre la matrice de variance-covariance et les liens spécifiés dans le modèle. Lorsque la valeur du khi-carré est significative, elle signale un décalage entre le modèle spécifié et les données empiriques. La justesse du modèle a également été évaluée en fonction de trois différents indices : le « *comparative fit index* » (CFI; Bentler, 1990), le « *standardized root-mean square residual* » (SRMR; Bentler, 1995) et le « *goodness-of-fit statistic* » (GFI; Jöreskog & Sörbom, 1988; La Du

TABLEAU 1

Corrélations, moyennes et écarts types des variables du modèle proposé

Variables	1	2	3	4
1. Valeurs conservatrices	1,00	,28	,41	,43
2. Racisme traditionnel		1,00	,65	,30
3. Néo-racisme			1,00	,54
4. Baisse de l'immigration				1,00
Moyennes	4,32	2,37	3,73	4,53
Écarts types	1,01	0,86	1,02	1,71

& Tanaka, 1989). Le but du CFI est de comparer le modèle proposé à un modèle nul qui ne contient aucun lien entre les variables. Par ailleurs, le GFI est semblable à la valeur du R^2 (Tanaka & Huba, 1989). Les valeurs des indices d'ajustement inférieures à .90 signifient que le modèle a besoin d'être affiné (Bentler, 1990; Byrne, 1994). Quant au SRMR, il s'agit de la moyenne standardisée de la valeur résiduelle (Bentler, 1995). Une valeur supérieure à .1 indique des valeurs résiduelles importantes.

Les changements permettant d'affiner le modèle théorique ont été effectués en fonction des résultats des tests Lagrange et Wald. Les modifications ont été apportées en fonction des principes suivants : 1) la pertinence théorique des paramètres à ajouter et 2) l'importance des améliorations du modèle.

Résultats

Des analyses préliminaires ont été effectuées dans le but de mettre à l'épreuve les postulats de base de l'analyse de sentier (Ullman, 2001). Entre autres, les analyses ont été menées afin de déterminer si les réactions aux variables à l'étude varient selon les caractéristiques démographiques des répondants telles que le sexe et la langue parlée à la maison. Les analyses n'ont fait ressortir aucune différence significative et par conséquent, les répondants ont été regroupés en un seul et même groupe. Les corrélations, les moyennes et les écarts types des variables incluses dans le modèle sont présentées au tableau 1.

Selon les résultats de l'analyse de sentier, tous les liens attendus sont significatifs. Des modifications au modèle proposé sont toutefois nécessaires en raison de la valeur des indices d'ajustement. Signalons tout d'abord que le khi-carré est significatif ($\chi^2(3) = 36,45$, $p < ,001$) et que les valeurs des indices d'ajustement ne rencontrent pas toutes le critère optimal (CFI = ,87; GFI = ,93; SRMR = ,16). Les indices de modification fournis permettent d'ajouter des liens afin d'améliorer et d'ajuster le modèle aux données. Dans le cas présent, il ressort que le modèle de prédiction pro-

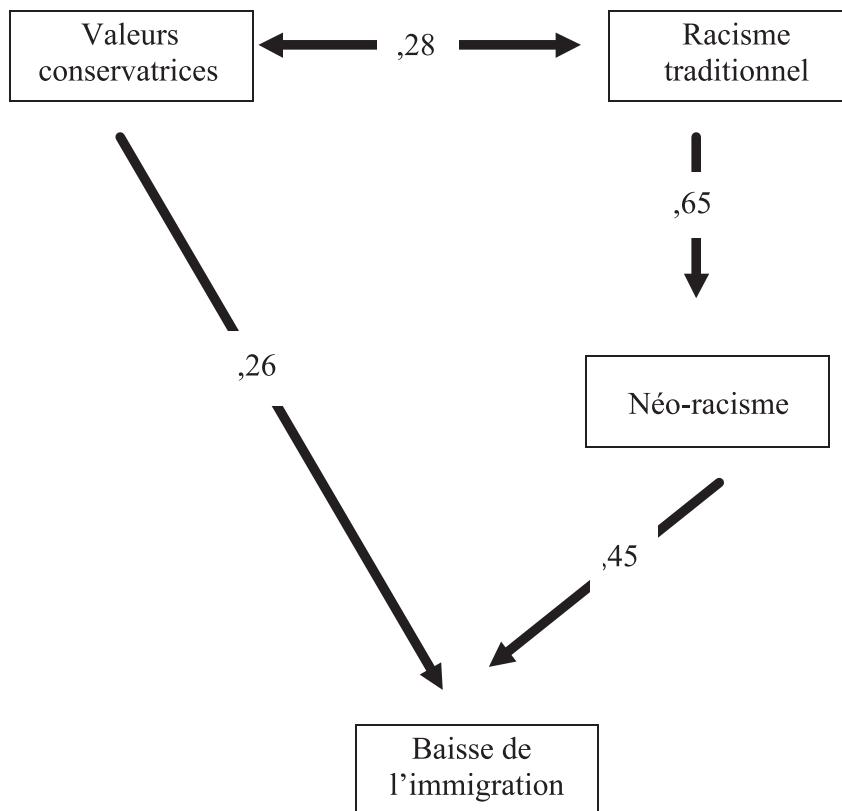


Figure 1. Solution standardisée du modèle final

posé a besoin d'être modifié en incluant une covariance entre la mesure de racisme traditionnel et les valeurs conservatrices. Bien que ce lien ne faisait pas partie du modèle de prédiction de départ, il s'y intègre bien. D'ailleurs, ce lien est congruent avec les hypothèses que proposent Sidanius et ses collègues (Sidanius & Pratto, 1993; Sidanius et al., 1996). Le modèle ainsi modifié est nettement amélioré ($\Delta\chi^2(1) = 12,55, p < .001$). Les résultats indiquent, en effet, que le lien ajouté entre les valeurs conservatrices et le racisme traditionnel est statistiquement significatif. De plus, les indices d'ajustement rencontrent les critères et attestent l'adéquation du modèle aux données (CFI = ,91; GFI = ,95; SRMSR = ,10). En revanche, le khi-carré demeure significatif ($\chi^2(2) = 23,90, p < .001$). Notons que cet indice est très sensible à la taille de l'échantillon (Byrne, 1994; Ullman, 2001). D'ailleurs, la taille de l'échantillon de la présente étude fait en sorte que le khi-carré demeure significatif même dans le cas de différences négligeables (Kline, 1998). En raison des bons indices d'ajustement du modèle, de la taille et de l'échantillon et du fait que les autres modifications proposées pour améliorer le modèle n'ont pas d'assise théorique et enfreignent même les postulats de base de ce genre d'analyses, le modèle ainsi modifié est considéré comme final (voir la figure 1).

Selon le modèle final, le racisme traditionnel est tel que prévu associé au néo-racisme. Le racisme traditionnel est également relié aux valeurs conservatrices. Il ressort finalement que si les individus souscrivent aux préjugés néo-racistes et aux valeurs conservatrices, ils favorisent une baisse du nombre d'immigrants à être accueillis au Canada.

Discussion

Le Canada est une terre d'immigrants. Pourtant, ces dernières années, un nombre croissant de Canadiens souhaitent une diminution du nombre de nouveaux arrivants au pays. Pourquoi certains Canadiens sont-ils désormais moins accueillants? La présente étude tente de fournir une piste de réponse à cette question en évaluant l'apport respectif des préjugés racistes et des valeurs conservatrices dans les attitudes envers l'immigration. Ces facteurs d'explication sont particulièrement importants dans la

conjoncture actuelle. En effet, depuis les années 1980, l'immigration s'est diversifiée au point où les immigrants des minorités visibles représentent plus de la moitié des nouveaux arrivants (Mercer, 1995). Ainsi, cette étude permet d'évaluer si la réponse à la question « combien d'immigrants le Canada devrait-il accueillir » est associée au rejet des minorités visibles et/ou à l'attachement à des valeurs conservatrices, bref à un certain refus de la diversité.

Tout comme dans les sondages (Les Associés de recherche Ekos Inc., 1992, 1994), les résultats de cette étude démontrent l'importance d'étudier deux types de préjugés racistes. De plus, les résultats confirment l'hypothèse selon laquelle le racisme traditionnel est relié au néo-racisme. Comme dans les études antérieures, le lien qui les unit est fort (McConahay, 1986; Pedersen & Walker, 1997; Tougas et al., 2002). Le néo-racisme prend largement sa source dans les préjugés traditionnels mettant en relief une vision hiérarchisée des rapports raciaux et confirmant ainsi la supériorité des blancs. Malgré l'étroite intimité de leurs rapports, il n'en reste pas moins, comme le confirment les résultats obtenus, que les deux types de racisme forment deux entités distinctes. Le néo-racisme se démarque du traditionnel non seulement par son expression voilée, mais aussi par un rejet de l'autre qui s'appuie sur des valeurs égalitaires et une conviction que les minorités visibles constituent une menace aux valeurs, aux coutumes et à l'identité nationales.

Si les préjugés traditionnels, et donc ouverts, alimentent les préjugés plus subtils et qualifiés de néo-racistes, seuls ces derniers sont associés à une prise de position en faveur d'une baisse de l'immigration. D'après ces résultats, les préjugés traditionnels ont un effet indirect sur les attitudes envers l'immigration. Il semble que ces attitudes seraient davantage une question de valeurs égalitaires et de sentiments de menace bref, les deux principaux éléments qui permettent de démarquer le néo-racisme du racisme traditionnel.

Un autre patron de liens se dessine en ce qui a trait aux valeurs conservatrices. Le lien entre le racisme traditionnel et les valeurs conservatrices est bidirectionnel. En revanche, seules les valeurs conservatrices ont un lien significatif avec les attitudes envers l'immigration. Plus les individus souscrivent à ces valeurs, plus ils favorisent une baisse du nombre d'immigrants. Le néo-racisme et le conservatisme se distinguent ainsi de par leur lien avec le racisme traditionnel. Le néo-racisme se nourrit de préjugés traditionnels; le lien est donc unidirectionnel. Dans le cas du conservatisme, il s'agit d'une interrelation. Ce lien entre le conservatisme et le racisme traditionnel

appuie la position de Sidanius et ses collaborateurs (Sidanius & Pratto, 1993; Sidanius et al., 1996). Selon cette perspective, le racisme traditionnel et les valeurs conservatrices permettent de justifier une structure hiérarchisée des groupes sociaux. En effet, Sidanius et ses collègues soutiennent que les valeurs conservatrices et les préjugés traditionnels font partie des moyens privilégiés par les groupes dominants pour appuyer le statu quo (Pratto et al., 1994; Sidanius et al., 1996).

Somme toute, les résultats démontrent que l'opposition à l'immigration résultent indirectement de préjugés racistes traditionnels, puis directement de préjugés racistes subtils engoncées dans des valeurs égalitaires et des valeurs conservatrices. Les résultats obtenus infirment ainsi la théorie des principes de conservatism. En effet, selon Sniderman et ses collègues (Sniderman et al., 1991; Sniderman et al., 1996), les réactions aux politiques touchant les minorités visibles relèvent des valeurs et non des préjugés. Toutefois, un examen plus poussé des résultats qu'ils ont obtenus nous porte à croire que le racisme aurait peut-être joué un rôle décisif dans les réactions des répondants conservateurs. Par exemple, une demande d'aide gouvernementale d'un Afro-américain est moins bien reçue par les répondants conservateurs que celle d'un blanc lorsque les deux postulants présentent des caractéristiques qui dérogent aux principes conservateurs, tels que le manque d'effort (Sniderman et al., 1996). Par ailleurs, si les postulants ont des caractéristiques conformes aux valeurs conservatrices, les répondants conservateurs reçoivent plus favorablement la demande de l'Afro-américain (Sniderman et al., 1991). En d'autres termes, les études de Sniderman et ses collègues démontrent que les gens qui souscrivent aux valeurs conservatrices se servent de la règle du deux poids, deux mesures dans l'attribution de ressources aux postulants des minorités visibles.

Bien que plusieurs facteurs aient été proposés pour expliquer la résistance à l'augmentation du nombre d'immigrants (Palmer, 1996), la présente étude suggère néanmoins que les préjugés et les valeurs conservatrices sont des facteurs explicatifs fort pertinents. Cette étude témoigne du défi à relever si les gouvernements mettent de l'avant des politiques visant l'augmentation du taux d'immigration. En effet, il est reconnu que les préjugés et les valeurs sociales sont résistants au changement.

Cependant, des travaux portent à croire qu'en ciblant l'idéologie de la dominance sociale (Sidanius & Pratto, 1993), il serait possible de réunir les conditions pour rendre les Canadiens plus favorables à une augmentation de l'immigration si telle était l'in-

tention des gouvernements. Soulignons tout d'abord que Pratto et ses collègues (Pratto et al., 1994) ont démontré que l'empathie à l'endroit des membres d'un autre groupe réduit l'appui à une organisation sociale hiérarchisée où les groupes se situent dans un ordre ascendant de pouvoirs et de situation. Si l'empathie réduit l'appui à ce type d'organisation sociale, elle pourrait également modérer le besoin d'entretenir la supériorité du groupe dominant par le biais des préjugés et des valeurs conservatrices. Ces hypothèses n'ont pas toutes été évaluées. Cependant, les résultats d'une étude menée par Batson et ses collègues sont prometteurs. Il a été démontré que l'empathie mène à une perception plus favorable des membres d'un autre groupe (Batson, Polycarpou et al., 1997; Batson, Sager et al., 1997). Une autre stratégie permettant d'atténuer les effets des préjugés et des valeurs conservatrices est de promouvoir l'élargissement du « scope of justice » (Opotow, 1990, 1993, 1996). Selon Opotow (1995, 1996) et Crosby (Crosby & Lubin, 1990), le « scope of justice » correspond aux limites psychologiques qui définissent la communauté morale. Selon les chercheurs, les individus sont équitables envers les membres d'un autre groupe en autant qu'ils soient intégrés à la communauté morale (Beaton & Tougas, 2001; Boeckmann & Tyler, 1997; Opotow, 1993, 1996; Smith & Tyler, 1996).

On peut dès lors penser que, dans le cadre de plans stratégiques d'augmentation du taux d'immigration, des campagnes de publicité stimulant l'empathie envers les immigrants et leur inclusion dans la communauté morale pourraient avoir un certain impact sur les réactions à l'immigration. Bien sûr, la question de l'immigration est complexe et d'autres pistes devraient être explorées pour créer un climat favorable à l'immigration.

En résumé, cette étude menée auprès d'étudiants a permis de faire la lumière sur les liens entre les préjugés racistes et les valeurs conservatrices en ce qui a trait aux réactions à l'immigration. Elle a ainsi permis de faire le point sur la pertinence des théories des principes de conservatism et de dominance sociale. Dans la foulée des résultats, des pistes d'étude ont été proposées. Celles-ci auraient avantage à être menées auprès de différentes populations pour mieux représenter la diversité de la communauté d'accueil.

Cette étude a été réalisée grâce à une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada accordée au deuxième auteur. Nous tenons à remercier les trois évaluateurs de nous avoir fourni des commentaires fort utiles dans la rédaction d'une version corrigée du manuscrit. Toute correspondance doit être adressée à

Francine Tougas, Université d'Ottawa, École de psychologie, B.P. 450, Station A, Ottawa, Ontario K1N 6N5 (courriel : ftougas@uottawa.ca).

Références

- Akbari, A. H. (1999). Immigrant « quality » in Canada: More direct evidence of human capital content, 1956-1994. *International Migration Review*, 33, 156-175.
- Altemeyer, B. (1988). *Enemies of freedom*. San Francisco, CA: Jossey-Bass.
- Les Associés de recherche Ekos Inc. (1992). *Sondage national d'opinion publique sur l'apport de changements à la politique canadienne en matière d'immigration*. Ottawa, ON.
- Batson, C. D., Sager, K., Garst, E., Kang, M., Rubchinsky, K., & Dawson, K. (1997). Is empathy-induced helping due to self-other merging? *Journal of Personality and Social Psychology*, 73, 495-509.
- Batson, C. D., Polycarpou, M. P., Harmon-Jones, E., Imhoff, H. J., Mitchener, E. C., Bednar, L. L., Klein, T. R., & Highberger, L. (1997). Empathy and attitudes: Can feeling for a member of a stigmatized group improve feelings toward the group? *Journal of Personality and Social Psychology*, 72, 105-118.
- Beaton, A. M., & Tougas, F. (2001). Reactions to affirmative action: Group membership and social justice. *Social Justice Research*, 14, 61-78.
- Beaulieu, C. (2000, janvier). Heureux comme un Canadien... *L'actualité*, 25, 138-156.
- Bentler, P. M. (1990). Comparative fit indexes in structural models. *Psychological Bulletin*, 107, 238-246.
- Bentler, P. M. (1995). *EQS structural equations program manual*. Encino, CA: Multivariate Software.
- Bentler, P. M., & Wu, E. J. C. (1995). *EQS for Windows user's guide*. Encino, CA: Multivariate Software.
- Bilodeau, L. (1999, le 1^{er} décembre). Les familles providence. *L'actualité*, 24, 26-30.
- Boeckmann, R. J., & Tyler, T. R. (1997). Commonsense justice and inclusion within the moral community – When do people receive procedural protection from other. *Psychology Public Policy and Law*, 3, 362-380.
- Bruce, C. J. (1995). *Economics of employment and earnings*. Ontario: Nelson Canada.
- Byrne, B. M. (1994). *Structural equation modeling with EQS and EQS/WINDOWS: Basic concepts, applications, and programming*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Crosby, F. J., & Lubin, E. P. (1990). Extending the moral community: Logical and psychological dilemmas. *Journal of Social Issues*, 46, 163-172.
- Haddock G., Zanna, M. P., & Esses, V. M. (1993). Assessing the structure of prejudicial attitudes: The case of attitudes toward homosexuals. *Journal of Personality and Social Psychology*, 65, 1105-1118.
- Jacobson, C. K. (1985). Resistance to affirmative action:

- Self-interest or racism? *Journal of Conflict Resolution*, 29, 306-329.
- Jöreskog, K. G., & Sörbom, D. (1988). LISREL 7, A guide to the program and applications. Chicago, IL: SPSS.
- Kalin, R. (1996). Ethnic attitudes as a function of ethnic presence. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 28, 171-179.
- Kline, R. B. (1998). *Principles and practice of structural equation modeling*. New York: Guilford Press.
- La Du, T. J., & Tanaka, J. S. (1989). The influence of sample size, estimation method, and model specification on goodness-of-fit assessments in structural equation models. *Journal of Applied Psychology*, 74, 625-635.
- Lapinski, J. S., Peltola, P., Shaw, G., & Yang, A. (1997). The polls – trends: Immigrants and immigration. *Public Opinion Quarterly*, 61, 356-383.
- Ley, D. (1999). Myths and meanings of immigration and the metropolis. *Le Géographe canadien*, 43, 2-19.
- McConahay, J. B. (1982). Self-interest versus racial attitudes as correlates of anti-busing attitudes in Louisville: Is it the buses or the Blacks? *Journal of Politics*, 44, 692-720.
- McConahay, J. B. (1986). Modern racism, ambivalence, and the modern racism scale. Dans J. F. Dovidio et S. L. Gaertner (Éds.), *Prejudice, discrimination and racism* (pp. 91-125). Orlando, FL: Academic Press.
- Mercer, J. (1995). Canadian cities and their immigrants: New realities. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 538, 169-184.
- Opotow, S. (1990). Moral exclusion and injustice: An introduction. *Journal of Social Issues*, 46, 1-20.
- Opotow, S. (1993). Animals and the scope of justice. *Journal of Social Issues*, 49, 71-85.
- Opotow, S. (1995). Drawing the line: Social categorization, moral exclusion, and the scope of justice. Dans B. B. Bunker et J. Z. Rubin (Éds.), *Conflict, Cooperation and Justice* (pp. 347-369). San Francisco, CA: Jossey-Bass.
- Opotow, S. (1996). Affirmative action, fairness, and the scope of justice. *Journal of Social Issues*, 52, 19-24.
- Palmer, D. L. (1996). Determinants of Canadian attitudes toward immigration: More than just racism? *Revue canadienne des sciences du comportement*, 28, 180-192.
- Pedersen, A., & Walker, I. (1997). Prejudice against Australian Aborigines: Old-fashioned and modern forms. *European Journal of Social Psychology*, 27, 561-587.
- Pettigrew, T. F. (1998). Reactions toward the new minorities of western Europe. *Annual Review of Sociology*, 24, 77-103.
- Pettigrew, T. F., & Meertens, R. W. (1995). Subtle and blatant prejudice in western Europe. *European Journal of Social Psychology*, 25, 57-75.
- Pratto, F., Sidanius, J., Stallworth, L. M., & Malle, B. F. (1994). Social dominance orientation: A personality variable predicting social and political attitudes. *Journal of Personality and Social Psychology*, 67, 741-763.
- Ray, J. J. (1985). Defective validity in the Altemeyer authoritarianism scale. *Journal of Social Psychology*, 125, 271-272.
- Sabatier, C., & Berry, J. (1994). Immigration et acculturation. Dans R. Y. Bourhis et J.-Ph. Leyens (Éds.), *Schématiques, discrimination et relations intergroupes* (pp. 261-291). Liège : Mardaga.
- Sheppard, R. (25 décembre 2000 / 1^{er} janvier 2001). We are Canadian. *Maclean's*, 113, 26-32.
- Sidanius, J., Devereux, E., & Pratto, F. (1992). A comparison of symbolic racism theory and social dominance theory as explanations for racial policy attitudes. *The Journal of Social Psychology*, 132, 377-395.
- Sidanius, J., & Pratto, F. (1993). The inevitability of oppression and the dynamics of social dominance. Dans P. M. Sniderman, Ph. E. Tetlock et E. G. Carmines, (Éds.), *Prejudice, politics, and the American dilemma* (pp. 173-211). Stanford, CA: Stanford University Press.
- Sidanius, J., Pratto, F., & Bobo, L. (1996). Racism, conservatism, affirmative action, and intellectual sophistication: A matter of principled conservatism or group dominance? *Journal of Personality and Social Psychology*, 70, 476-490.
- Simon, R. J., & Lynch, J. P. (1999). A comparative assessment of public opinion toward immigrants and immigration policies. *International Migration Review*, 33, 455-467.
- Singer, M. (2000, janvier). La fin du boom démographique. *L'actualité*, 25, 126-129.
- Smith, H. J., & Tyler, T. R. (1996). Justice and power: When will justice concerns encourage the advantaged to support policies which redistribute economic resources and the disadvantaged to willingly obey the law? *European Journal of Social Psychology*, 26, 171-200.
- Sniderman, P. M., Carmines, E. G., Layman, G. C., & Carter, M. (1996). Beyond race: Social justice as a race neutral ideal. *American Journal of Political Science*, 40, 33-55.
- Sniderman, P. M., & Piazza, T. (1993). *The scar of race*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Sniderman, P. M., Piazza, T., Tetlock, P. E., & Kendrick, A. (1991). The new racism. *American Journal of Political Science*, 35, 423-447.
- Tanaka, J. S., & Huba, G. J. (1989). A general coefficient of determination for covariance structure models under arbitrary GLS estimation. *British Journal of Mathematical and Statistical Psychology*, 42, 233-239.
- Tougas, F., Desruisseaux, J. -C., Desrochers, A., St-Pierre, L., & Perrino, A. (2002). *The consequences of two forms of racism: The bad and the ugly*. Manuscrit soumis pour publication.
- Tougas, F., Joly, S., Beaton, A. M., & St-Pierre, L. (1998).

- Préjugés racistes et évaluations négatives des programmes d'accès à l'égalité et de leurs bénéficiaires.
Revue canadienne des sciences administratives, 15, 245-254.
- Ullman, J. B. (2001). Structural equation modeling. Dans B. G. Tabachnick et L. S. Fidell, *Using multivariate sta-*
tistics (4^e édition). (pp. 653-771). Boston, MA: Allyn and Bacon.

Reçu le 11 avril 2001

Révisé le 22 février 2002

Accepté le 2 octobre 2002